

LUNÉVILLE Portrait

Stop final, le moniteur s'arrête

Placé à la droite de ses élèves, Jean-Luc Kosmal a sillonné les rues et les routes du secteur pendant 35 ans. Le fondateur de l'auto-école Jean-Luc a passé la main depuis le 1^{er} février pour profiter de la retraite.

« Cela me fait tout drôle de revenir là », confie Jean-Luc Kosmal, un grand sourire, assis derrière le bureau de l'auto-école Jean-Luc. « J'ai l'impression que mon départ est déjà lointain. On ne se sent pas préparer à partir à la retraite lorsqu'on vit un métier intense. » Le moniteur d'auto-école a pris sa retraite le 1^{er} février dernier. Il a laissé le volant et le double pédalier, après 35 ans d'activité, à « son moniteur », Alain Kijowski. « Ma nièce Émilie, monitrice sur Nancy, m'a remplacé. » Devant la vitrine, il reconnaît une ancienne élève. Ils se saluent. « Elle a 30 ans de permis, c'est une de mes toutes premières inscrites en conduite accompagnée. »

Les 15 premiers jours après son départ, Jean-Luc est venu un peu au bureau les soirs. « Je n'ai jamais été souvent à la maison. Le téléphone portable ne sonne plus. Ce qui me fait drôle, c'est

de passer incognito, les gens ne me saluent plus comme ils le faisaient en me voyant passer avec la voiture de l'auto-école. Le contact avec les gens, j'adorais ça. J'allais au boulot avec plaisir. C'est une nouvelle vie qui commence. » L'homme toujours souriant, 60 ans tout juste, se sent en pleine forme. Famille, bricolage, voyages, sport... vont l'occuper.

Transmettre un savoir

Jean-Luc Kosmal a commencé sa carrière à 24 ans dans une auto-école nancéienne. « Ce métier m'a permis de transmettre un savoir, d'enseigner. Il fallait se remettre en question en permanence, rien n'était jamais acquis. » La vie de bureau après des études de comptabilité : très peu pour lui. « J'adorais la voiture. » Pour son métier, il a eu près d'une cinquantaine de marques françaises. « J'aurais aussi pu faire carrière dans l'aviation, j'ai eu mon diplôme de pilote à 16 ans. J'ai passé une partie de mon enfance sur le terrain d'aviation de Chanteheux à pratiquer aussi l'aéromodélisme. Je tenterais bien aussi le parapente. »

A son arrivée à Lunéville, Jean-Luc Kosmal s'était installé rue

Gambetta, à l'auto-école Haroué. « C'était une reprise. A l'époque, tous les commerces étaient occupés, ce n'était pas facile de trouver un pas-de-porte libre. » Plusieurs déménagements l'ont conduit au 39, rue d'Alsace, où l'auto-école est installée depuis 15 ans. Pourquoi

Jean-Luc ? « A l'époque, utiliser son prénom, ça faisait jeune. »

« Avant mon départ, j'ai attaqué avec les petits-enfants de mes premiers élèves qui ont 50 ans et plus maintenant. Je ne me suis pas vu vieillir. Les gens gardent un bon souvenir de moi en général. »

Jean-Luc Kosmal a connu toutes les réformes du permis de conduire. « Je me souviens des premiers examens avec mes candidats. L'examineur demandait s'il pouvait fumer. Terrorisés, à chaque fois, ils répondaient oui. »

Xavier COLLIN



Jean-Luc Kosmal a laissé les clés de l'auto-école à Alain Kijowski. Photo X.C.



« J'ai eu environ 3.000 élèves. Je me souviens de leur visage à tous. Ma dernière leçon a été pour mon petit-fils »
Jean-Luc Kosmal Ex-moniteur d'auto-école et jeune retraité

PERMANENCES

LUNÉVILLE

Permanences des avocats

Un avocat sera présent à l'antenne de justice les samedis 18 et 25 mars de 9 h 30 à 11 h 30 (consultation gratuite, sans rdv).

Permanences des conciliateurs

- Jean-Louis Ducret assurera une permanence le 22 mars de 13 h 30 à 17 h.

- Claude Picot assurera une permanence le mardi 14 mars de 14 h 30 à 17 h.

Pour prendre rendez-vous, contacter l'antenne de justice au 03.83.71.23.60.

Permanences du Délégué du Défenseur des Droits

Francis Jacob assurera une permanence les jeudis 16 et 30 mars de 9 h à 12 h. Pour prendre rendez-vous, contacter le 03.83.71.23.60.

LUNÉVILLE Spectacle

Qui a peur des fantômes ?



Un spectacle chorégraphique porté par deux danseurs. Photo DR

Dans « Les ombres blanches », spectacle jeune public proposé par la Méridienne cette semaine aux scolaires comme au grand public, deux danseurs, en longue robe grise, se partagent la scène.

Ils revisitent toutes les facettes connues et moins connues des fantômes et autres spectres. Le duo de danseurs, semblable à des apparitions brumeuses et silencieuses, semble ainsi flotter au milieu des fumées, objets et meubles en mouvement.

La création de la compagnie Pernette plonge le spectateur dans le domaine de la peur et de

l'indicible, mais avec subtilité et malice. Lumières, pour des contrastes entre le clair et l'obscur ou le noir et le blanc, et bruits (portes qui grincent, verre qui se brise...) occupent une place prépondérante pour servir le propos.

Le spectacle chorégraphique dure 50 minutes et s'adresse à un public à partir de 6 ans. Tarifs : de 5,50 € à 8 €.

> Ce mercredi 15 mars, à 15 h, à la Méridienne.

Réservations : billetterie@lameridienne-luneville.fr ou 03.83.76.48.70.